



SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Enregistré à la Présidence du Sénat le 26 novembre 2018

PROJET DE LOI

(PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE),

d'orientation des mobilités,

PRÉSENTÉ

au nom de M. Édouard PHILIPPE,

Premier ministre

LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS SUR LES RAILS

L'examen de la Loi d'Orientation des Mobilités est bien avancé. Le projet de Loi a été adopté par le Sénat le 2 avril dernier dans un contexte particulier. En effet, les pouvoirs publics attendaient, alors que la discussion était déjà en cours, les résultats de la consultation nationale pour compléter le texte sur les éléments relatifs à la programmation des investissements. De nouvelles ressources pour le financement des infrastructures sont d'ailleurs toujours attendues. Les sénateurs ont, à plusieurs reprises au cours de la discussion du texte, montré leur préoccupation quant à l'enjeu du financement et de la programmation des investissements. Ils ont d'ailleurs souhaité pérenniser le Comité d'Orientation des Infrastructures en inscrivant son existence dans la Loi.

Dans le secteur ferroviaire, le Sénat a adopté un amendement du gouvernement ouvrant la voie au transfert aux Régions de lignes de desserte fine des territoires. Cet article propose une palette de solutions pour garantir la pérennité de certaines lignes de desserte fine du territoire, avec une implication variable des Régions et une autonomie plus ou moins grande vis-à-vis de SNCF Réseau. Il prévoit, entre autre, la possibilité de faire intervenir un partenaire privé dans le cadre d'une convention tripartite signée également par la Région et SNCF Réseau sur la régénération et l'entretien-maintenance de lignes d'intérêt local et régional existantes. Les lignes pouvant être concernées par les différents outils proposés feront l'objet d'une décision au cas par cas, en accord avec le Ministère des transports, afin de garantir la sécurité ferroviaire, et une cohérence en termes de circulation.

L'AGIFI ne doute pas que cette évolution, si elle est confirmée à l'Assemblée, sera créatrice d'opportunités pour le secteur ferroviaire en apportant des solutions sur mesure et des ressources complémentaires. Cette évolution législative sera précisée par des dispositions réglementaires ultérieures. Celles-ci s'appuieront sans doute sur les travaux du préfet Philizot, chargé par le gouvernement d'une mission de définition d'une stratégie pour les lignes de desserte fine des territoires.

ÉCHOS DE NOS INFRASTRUCTURES

PREMIER BILAN SOCIO-ECONOMIQUE POSITIF POUR SEA

A l'occasion de la remise du bilan socio-économique intermédiaire de la LGV SEA, LISEA a organisé, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, les rencontres de l'Observatoire de la LGV SEA le 7 février à Pessac. Alain Rousset et Alain Juppé ont souligné, dans ce cadre, le succès représenté par cette ligne (devenue la 3ème ligne la plus fréquentée de France après Paris-Lyon et Paris-Lille) et son impact sur le développement de l'attractivité de la Nouvelle Aquitaine. Ils ont également insisté sur le rôle joué par cette ligne nouvelle dans la dynamique de développement «des territoires». Au delà du développement économique de Bordeaux, la LGV alimente aussi le développement du trafic régional (+12% de trafic TER en Nouvelle Aquitaine sur la première année d'exploitation). Rachel Picard (SNCF Mobilités) a donné les chiffres de fréquentation. Ceux-ci sont bons et au-delà des prévisions de trafic initiales avec plus de 20 millions de voyageurs en 2018. De son côté, Patrick Jeanette a entre autres insisté sur l'apport du modèle concessif dans le cadre du développement ferroviaire en France.

PORTES OUVERTES CHEZ MESEA POUR LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE



MESEA a organisé deux visites de la base maintenance de Villognon le 21 mars dernier, dans le cadre de la Semaine de l'Industrie. Cette initiative est pilotée par le Ministère de l'Économie et des Finances et MESEA y a participé pour la deuxième année consécutive. Les visiteurs ont pu découvrir les coulisses de la maintenance ferroviaire d'une ligne à grande vitesse : centre d'Hypervision, atelier de maintenance, salle de briefing et, bien sûr, les engins développés par MESEA.

NOUVELLES CERTIFICATIONS ISO POUR OPERE

La société de maintenance de la LGV BPL (OPERE) a obtenu deux certifications : la certification ISO 9001:2015 qui définit les exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité et la certification ISO 14001 qui marque l'engagement de la société en faveur de la limitation des déchets, des nuisances ainsi que la compensation de l'empreinte environnementale de l'infrastructure. OPERE démontre par ces engagements sa volonté de répondre à des critères de performances qui dépassent le simple respect des exigences contractuelles et l'importance qu'il accorde à la sécurité, la qualité et la protection de l'environnement et des tiers.

AGENDA

• 26-28 mars 2019

SIFER 2019 - Lille Grand Palais, Lille

• 17-19 avril 2019

UIC Asset Management Global Conference - Paris
> A noter : intervention de Kevin Uba, directeur technique de Oc'Via : « Maintenance integration into the Asset Management cycle »

• 4 Juin 2019

Colloque annuel d'Avenir Transports «Les Territoires au cœur du défi des mobilités» - Maison de la Chimie, Paris
> A noter : intervention d'Hervé Le Caignec, président de LISEA à la table ronde 1 : « Comment garantir des investissements durables ? »

• Juin 2019

Début de l'examen de la Loi d'Orientation des Mobilités en séance à l'Assemblée Nationale

• 1-3 octobre 2019

27e Rencontres nationales du transport public UTP - EXPONANTES Parc des expositions, Nantes

• 16-17 octobre 2019

Salon de la mobilité Urbaine - Grande Halle de la Villette, Paris

RESTONS CONNECTÉS

www.agifi.org

@AGIFrance
#leRailAutrement

www.youtube.com/watch?v=D3b6WPtbqIM

13-15 rue Taitbout 75009 Paris

+33 (0)1 48 01 47 45

« LE VOLET (DE LA LOI) COMPRENANT LA PROGRAMMATION FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE DES INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS, POSE EN REVANCHE PROBLÈME. »

Didier MANDELLI, Rapporteur de la LOM au Sénat, pendant les discussions du texte au Sénat

L'AGIFI EN BREF

L'AGIFI CHANGE DE PRÉSIDENT

Président de l'AGIFI depuis Janvier 2018, Alexis de Pommerol Directeur Général d'Oc'Via, également en charge du développement de projets ferroviaires chez Meridiam, rejoindra au mois de Mai la Société du Grand Paris en tant que Directeur des lignes. Loïc Dorbec, Directeur Opérationnel d'ERE, et Directeur de l'Asset Management d'Eiffage Concessions, deviendra à partir du 1er Mai 2019 Président de l'AGIFI.



Alexis de Pommerol Loïc Dorbec

ECHANGES DE BONNES PRATIQUES ENTRE GESTIONNAIRES D'INFRASTRUCTURES



Plus d'un an après la mise en service des lignes nouvelles, les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires indépendants font désormais partie intégrante du paysage ferroviaire en France. Au-delà de la relation contractuelle qui les lie à SNCF Réseau, ils ont par ailleurs répondu favorablement à la proposition de SNCF Réseau d'échanger sur des sujets opérationnels d'intérêt commun. La dernière journée de «REX Inter-GI» s'est tenue le 2 avril dernier à Paris et a réuni : Oc'Via, LISEA, ERE, SYNERAIL et SNCF Réseau. Les sujets abordés dans ce cadre sont variés et peuvent inclure les appareils de voie, l'entretien des ouvrages d'art, l'organisation de la maintenance ou encore la signalisation.

LES ACTEURS PRIVÉS FONT ÉVOLUER LA CULTURE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE EN FRANCE

MESEA, société en charge de la maintenance et de l'exploitation de la LGV SEA a développé en partenariat avec l'École Nationale Supérieure Maritime une formation innovante en matière de sécurité ferroviaire. Celle-ci repose sur une approche par les facteurs humains, et vise à accroître la maîtrise de la sécurité dans la gestion de systèmes complexes. Cette approche innovante, développée initialement dans l'aéronautique a été par la suite transposée pour le domaine de la marine marchande. Elle trouve à présent un certain écho dans le secteur ferroviaire. En effet, la formation a reçu un accueil positif de l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire en France qui encourage désormais sa diffusion.

NOUVELLES DU SECTEUR FERROVIAIRE

SIGNATURE DU CONTRAT STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE FERROVIAIRE



Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Henri Poupard-Lafarge, président du Comité stratégique de la filière (CSF) ferroviaire, et Louis Nègre, vice-président du CSF ferroviaire, ont signé le 09 avril dernier le contrat de filière ferroviaire, en présence des Régions de France et des organisations syndicales.

Ce contrat est un engagement qui s'articule autour de 5 domaines dans lesquels des actions peuvent être développées en partenariat avec l'État et les régions : recherche et innovation, numérique, mise à niveau et capacité d'internationalisation du tissu de PME, gestion prévisionnelle de l'emploi, modernisation du réseau et performance économique.

3 QUESTIONS À... LOÏC LANNE DIRECTEUR TRANSDEV RAIL BRETAGNE



Présentez-nous en quelques mots les lignes dont vous avez la responsabilité ?

CFTA exploite en sous-traitance de la SNCF, les lignes de Guingamp-Paimpol et Guingamp-Carhaix. CFTA (nouvellement TRANSDEV RAIL BRETAGNE) a ainsi obtenu son certificat de sécurité ferroviaire et un agrément de gestionnaire conventionné de l'infrastructure. Ces lignes du réseau national sont exploitées sous le régime de la Voie Unique à Signalisation Simplifiée avec une aide au cantonnement depuis la fin de 2018. Jusqu'au 31 décembre, nous exploitons ces lignes avec notre propre réglementation, le régime d'exploitation a été modifié avec le démarrage de notre nouveau contrat.

Quelle valeur ajoutée apporte votre modèle ?

Ce modèle est dans notre ADN. Nous sommes issus de la Société des Chemins de Fer Économiques qui a assuré l'exploitation du réseau Breton pendant des décennies. Notre modèle repose sur la polyvalence de nos agents et la taille humaine de notre activité permettant d'offrir un meilleur service pour un coût identique. Nos agents assurent la gestion des circulations mais aussi la commercialisation des produits de notre client. Cela permet d'avoir des gares ouvertes 365 jours par an, avec une grande amplitude horaire.

Selon vous, le transfert aux Régions de certaines «petites lignes» introduit par le Sénat dans la LOM offre-t-il des opportunités pour le système ferroviaire ?

Il faut considérer ces « petites lignes » comme des lignes spécifiques. Il n'est pas judicieux de vouloir imposer un système unique ne tenant pas assez compte des particularités de ces lignes. Sur les lignes que nous gérons, les circulations sont toujours les mêmes, les conducteurs sont dédiés et les connaissent parfaitement. Cela permet d'avoir un système plus souple et moins onéreux. J'espère que la LOM permettra effectivement de proposer des approches différentes avec une exigence sur la sécurité qui devra rester très importante.

INNOVATION



Les membres de l'AGIFI se sont engagés à offrir, dans le cadre de leurs contrats, des niveaux de performance particulièrement élevés. Ces engagements forts et exigeants les ont amenés à développer un savoir-faire et des outils spécifiques, afin de délivrer les niveaux attendus tout en optimisant leur organisation et leurs coûts. Ils s'attachent en particulier au suivi de leurs infrastructures, pour assurer dans de bonnes conditions la maintenance corrective et développer la maintenance prédictive. Oc'Via Maintenance et la société Mermec ont ainsi conçu le wagon d'inspection WIN. Ce wagon circule en sillons jusqu'à 80 km/h et enregistre les paramètres et les caractéristiques des installations de la ligne, tels que la géométrie de la voie et de la caténaire, l'état des constituants comme les traverses ou les rails.

